

**DEPARTEMENT DU FINISTERE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA FORÊT-FOUESNANT**

---

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

**DU 05.06.2025**

Le cinq juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, s'est réuni le Conseil d'administration en la Mairie à La Forêt-Fouesnant dûment convoqué le 22 mai 2025 sous la présidence de Mme Dominique HAMON, Vice - Présidente.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme HAMON Dominique, Mme BODIVIT Mylène, M. TUDAL Philippe, Mme COSSEC Liliane, Mme GLEONEC Yvonne, Mme OULC'HEN Madeleine, Mme PERCHOC Laurence.

**ONT DONNE PROCURATION** : M. GOYAT Daniel à Mme BODIVIT Mylène, Mme STEPHAN Francine à Mme OULC'HEN Madeleine, M. LAVENANT Philippe à Mme HAMON Dominique.

**ABSENTS EXCUSES** : M. GOYAT Daniel, Mme STEPHAN Francine, M. LAVENANT Philippe, M. PYATZOOK Daniel.

Mme Liliane COSSEC a été élue secrétaire de séance.

---

**I) APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11.04.2025**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 11.04.2025 a été approuvé à l'unanimité.

**II) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2.1 Semaine bleue** :

**Rapporteur** : Mme Dominique HAMON

Pour la quatrième année, la commune via le CCAS fêtera la période dite « bleue » auprès des aînés.

La période bleue s'effectuera du lundi 6 octobre au 12 octobre 2025, pour laquelle plusieurs activités seront proposées aux administrés retraités de la commune :

- **Mardi 7 octobre 2025** : Organisation d'une journée à Rochefort en Terre au tarif de 66 € par personne. Une participation de 25 € sera demandée aux inscrits. Les accompagnantes du voyage sont Mme Francine SAUVEUR- STEPHAN et Mme Marie-Françoise COSQUÉRIC (pour la prise de photos).

- **Mercredi 8 octobre 2025** : Organisation d'un loto avec les enfants de l'ALSH de 14h à 17h. Le budget à prévoir est de 150 €.
- **Samedi 11 octobre 2025** : Organisation par la médiathèque d'une dictée et par l'espace jeunes une sortie Escape Game sur inscription (6 jeunes, 1 animateur, 5 aînés (un budget à prévoir de 140 €).
- **Dimanche 12 octobre 2025** : Repas des aînés.

● Mise sous plis des invitations :

La mise sous plis sera programmée durant la semaine 32.

Les invitations seront expédiées au plus tard le 11 août 2025 sans oublier d'y insérer les règlements.

● Inscriptions pour les activités (sortie, repas) :

Mme Dominique HAMON présente les deux règlements concernant les inscriptions au voyage et celui des accompagnants au repas :

**REGLEMENT ACCOMPAGNANTS REPAS :**

1- Sont considérés comme accompagnants au tarif de 25 €

- Les personnes vivant au domicile de l'ainé invité,
- L'aide telle qu'auxiliaire de vie,

2- Si vous souhaitez un autre accompagnement, celui-ci sera limité à 1 personne au tarif de 40.00€ (soit le cout réel de la prestation).

Les inscriptions se feront le mardi 2 septembre toute la journée dans la salle des mariages de la mairie en présence de :

- **Matin** : Mme OULCHEN Madeleine et Mme STEPHAN Francine,
- **Après-midi** : Mme Yvonne GLEONEC et M. LAVENANT Philippe,
- Un personnel devra être présent pour suppléer les membres du CCAS, il est précisé qu'aucune inscription ne sera prise par téléphone.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ✓ **DÉCIDE** de choisir ROCHEFORT EN TERRE comme lieu de sortie du 07 octobre 2025,
- ✓ **FIXE** le coût de la participation au voyage à 25 € par personne,
- ✓ **DÉTERMINE** le jour de permanence des inscriptions au mardi 2 septembre 2025.
- ✓ **DÉTERMINE** la date d'expédition des invitations au 11 août 2025.
- ✓ **DÉTERMINE** la date des permanences et les modalités d'inscriptions comme mentionné au-dessus,
- ✓ **VALIDE** les règlements pour les inscriptions au voyage ainsi que celui des accompagnants au repas,
- ✓ **DIT** que les dépenses sont bien inscrites au budget du CCAS.

## **2.2) Repas des aînés :**

Rapporteur : Mme Dominique HAMON

Comme chaque année, le Centre Communale d'Action Sociale de La Forêt-Fouesnant organise son repas des aînés, pour les administrés forestois âgés de 73 ans et plus.

Le repas des aînés aura lieu **le dimanche 12 octobre 2025**, à 12h30, au Centre Culturel Le Nautile à La Forêt-Fouesnant.

### **2.2.1) Choix du traiteur**

Rapporteur : Mme Dominique HAMON

Après avoir lancé un appel d'offre à différents traiteurs, le Centre Communale d'Action Sociale de La Forêt-Fouesnant a reçu quatre devis des traiteurs : Les Jardins du Prieuré, Kemper Gastronomie, Calypso et la maison PENNARUN.

Seule deux propositions ont été retenues selon les critères demandés et arrêtés lors du Conseil d'administration du 26.02.2025 sont examinés : Kemper Gastronomie et Calypso.

Le traiteur retenu : Calypso,

#### **Le menu choisi est :**

- Kir pétillant + Amuse-bouche,
- Tartare de légumes croquants aux crevettes roses parfumé au basilic et sauce vierge,
- Filet de poulet bardé de lard, pomme de terre en deux textures, légumes de saison et sauce brune,
- Millefeuille renversé au caramel au beurre salé.
- Café ou thé,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à la majorité** (2 abstentions : M. Philippe LAVENANT et Mme Dominique HAMON)

- ✓ **DECIDE** de choisir le traiteur Calypso avec le menu ci-dessus pour le repas,
- ✓ **FIXE** le tarif du repas des aînés 2025 à 40 euros par personne,
- ✓ **FIXE** la somme de 25 € par convive accompagnateur ou 40 € pour un invité comme indiqué sur le règlement.
- ✓ **DIT** que les dépenses sont bien inscrites au budget du CCAS.

### **2.2.2) Choix de l'animation et validation de la tarification**

Rapporteur : Mme Dominique HAMON

Lors du repas des aînés, une animation est prévue.  
Trois animateurs ont répondu :

- N°1 : AUBERTI Damien, (prévoir un repas)
- N°2 : GUILLOT Thierry, (prévoir un repas)
- N° 3 : l'association LES MUZICOS (prévoir 5 à 6 repas)

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à la majorité** (2 abstentions : M. Philippe LAVENANT et Mme Dominique HAMON)

- ✓ **DÉCIDE** de choisir AUBERTI Damien pour l'animation du repas des aînés,
- ✓ **APPROUVE** le coût de 480 € TTC pour l'animation et de prévoir un repas,
- ✓ **DIT** que les dépenses sont bien inscrites au budget du CCAS.

### **2.2.3) Illustrations des invitations et des menus**

Rapporteur : Mme Dominique HAMON

Cette année, l'association « Atelier de dessin pigments » a dessiné plusieurs illustrations pour les cartons d'invitations et des menus.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ✓ **CHOISIT** l'illustration ayant pour thème « les fleurs » pour le carton d'invitation,
- ✓ **CHOISIT** l'illustration ayant pour thème « les bouteilles » pour la carte du menu.

### **2.3) Les colis de Noël**

Le Centre Communale d'Action Sociale de La Forêt-Fouesnant propose des colis de Noël pour les personnes ayant 80 ans et plus dans l'année 2025 et n'ayant pas participé au repas des aînés.

Le CCAS a reçu trois propositions de fournisseurs qui sont : Pierre LAREDY, Esprit Gourmet et Tempête de l'Ouest. Après étude des différentes propositions,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ✓ **DÉCIDE** de choisir la gamme « coffret tradition » du prestataire Paul LAREDY
- ✓ **DÉCIDE** de fixer le coût des colis pour 1 personne à 16 € et pour un couple à 23 €
- ✓ **FIXE** la date de livraison du prestataire au lundi 8 décembre 2025 au Nautile,
- ✓ **FIXE** la date de distribution des colis le mardi 9 décembre 2025 durant toute la journée au Nautile
- ✓ **DIT** que les dépenses sont bien inscrites au budget du CCAS.

### **III) FINANCES :**

Rapporteur : Mme Dominique HAMON

#### **3.2) Demande de subvention de l'association des 3 résidences** (Résidence du centre hospitalier intercommunal de Cornouaille)

Le centre communal d'action sociale de La Forêt-Fouesnant a reçu une demande de subvention de l'Association des 3 résidences (Résidences du centre hospitalier intercommunal de Cornouaille) pour un montant de 50.00€ par résident.

Trois forestois logent dans ces structures. Par conséquent, la somme totale s'élèverait à 150 €.

#### **Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ✓ **DÉCIDE** de verser cette subvention pour un montant de 150 € et maintien le cadeau de Noël à ces résidents.
- ✓ **INFORME** que toute demande de subvention doit être soumise avant le 15 janvier, en remplissant un formulaire téléchargeable et devant être remis au Nautile. Une lettre sera envoyée à l'association des trois résidences pour que l'année prochaine, cette demande de subvention soit examinée lors du conseil municipal conformément aux procédures établies.

### **IV) INFORMATIONS :**

Le prochain Conseil d'Administration se déroulera le 11 septembre 2025 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h30.

**La Vice-Présidente,**  
Mme Dominique HAMON